Agence Régionale de Santé
Pays de la Loire

Commune : OUDON
Site : PLAN D'EAU DU CHÊNE

Baignade interdite

Par arrêté municipal n°2026-A231 du 25 juil 2026



En raison de la présence de cyanobactéries constatée par l'analyse de l'eau,

la baignade est interdite

Nantes, le 27 juillet 2026

P/ La Directrice de la Santé Publique
et Environnementale
Le responsable du pôle Eaux de Loisirs

Régis LECOQ

Informations complémentaires : www.pays-de-la-loire.ars.sante.fr - Mail : ars-pdl-se-eaux-loisirs@ars.sante.fr
Agence Régionale de Santé- Délégation Santé Publique et Environnementale de Loire Atlantique - CS 56233 - 44262 NANTES Cedex 2 Téléphone 02.49.10.41.21

INFORMATIONS A AFFICHER A LA MAIRIE

INFORMATIONS A AFFICHER SUR LES LIEUX D'ACCES AU SITE DE BAIGNADE